

# Conseil communal du 14 décembre 2009

## Principales décisions

### Le Conseil communal a décidé:

- D'arrêter le budget communal pour l'année 2010
- D'accorder au CPAS une dotation de 1.311.417 € pour l'année 2010
- D'accorder à la zone de police "Beyne-Heusay – Soumagne – Fléron" une dotation de 1.377.534,12 € pour l'année 2010
- D'accorder à la régie communale autonome "Centre sportif local de Soumagne" un subside de 122.000 € pour l'année 2010
- D'octroyer un subside pour l'année 2009 à divers groupements qui en ont fait la demande dûment justifiée:
  - subsides faisant l'objet d'une inscription nominative au budget communal de l'année 2009 (Comité communal d'aide à la consultation des nourrissons, Croix-Rouge de Belgique, "Profruit", Musée de la Vie populaire): 4.146 €
  - groupements de jeunesse: 1.230 €
  - groupements sportifs: 7.318 €
  - organismes de loisirs: 2.6657 €
  - associations à caractère social: 930 €
  - amicales de pensionnés: 1.000 €
  - associations patriotiques: 500 €
- D'émettre un avis favorable sur le dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation dans le cadre du projet de création par la SPI+ d'un parc d'activité économique mixte en extension de celui de Barchon ("Zoning de Tignée")
- De nommer Madame Irène WILMOTTE au grade d'auxiliaire professionnelle à temps plein et à titre définitif au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- De désigner Monsieur Gérard LEJONCQUE aux fonctions supérieures d'ouvrier qualifié, à titre temporaire
- D'accepter la démission de Madame Claire BORTOLOT de ses fonctions de secrétaire de direction en vue de sa mise à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2011